

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

« Adoption budget 2025 »

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham que le budget 2025 sera adopté à la séance extraordinaire du 16 décembre 2024 à 19 h 30.

Que les délibérations du conseil et la période de questions porterons exclusivement sur le budget, et ce, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec.

DONNÉ à Saint-Germain-de-Grantham, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.



---

Julie Galarneau, directrice générale

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Julie Galarneau, directrice générale, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal et sur le site Internet de la Municipalité ce 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.



---

Julie Galarneau, directrice générale